

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Stéphane VAMBRE
Président d'Act Up Paris
BP 287
75525 PARIS CEDEX 11

Paris, le **28 JUIL 2009**

Monsieur le Président,

La correspondance que vous avez adressée au Président de la République, conjointement avec Madame Sofia SOLTANI, co-Présidente d'Act Up Paris, lui est bien parvenue.

Chargé de vous répondre, je puis vous assurer de tout l'intérêt porté à l'ensemble de vos préoccupations. Comme vous le savez, le coût du traitement du SIDA, particulièrement élevé, est pris en charge par la solidarité nationale.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 a instauré, à compter du 1^{er} janvier 2008, dans des conditions équitables et raisonnables, une franchise sur la consommation des soins. Le montant global de cette franchise, que Monsieur Nicolas SARKOZY a évoquée lors de sa campagne présidentielle, est plafonné à 50 euros par personne et par an pour garantir une protection de l'assuré. Il permet en effet de maintenir une participation de ce dernier dans des limites acceptables, sans remettre en cause l'accès aux soins.

Pour respecter un équilibre entre la prise en compte de la capacité contributive de chacun et l'équitable répartition des efforts, les publics les plus fragiles (familles aux revenus les plus modestes, enfants et femmes enceintes), soit 15 millions de personnes, en sont exonérés.

Enfin, l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida, dotée d'un budget de 45 millions d'euros, place la France aux tous premiers rangs dans le monde sur le plan de l'animation et du financement de la recherche contre la SIDA.

Soyez dès lors assuré de la détermination du Chef de l'Etat à lutter efficacement contre ce fléau dans les mois et les années à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cédric GOUBET

